

CHEF D'ÉQUIPE SECONDE INTERVENTION

PUBLIC VISÉ	PREREQUIS	MÉTHODES MOBILISÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
Chef d'équipe de seconde intervention	- avoir suivi une formation initiale d'équipier seconde intervention. - être apte médicalement au port de l'appareil respiratoire isolant	- Bâtiment Feu - Liaisons radio - Local poste de commandement - Supports audiovisuels	Contrôle des connaissances avec un questionnaire et tout au long de la formation

DURÉE	AUTRES INFORMATIONS UTILES
2 jours	 Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation Référentiel : Code du Travail art R 4227-39 -Règlementation ICPE - Règlements d'assurance

OBJECTIFS	CONTENU DU PROGRAMME
-----------	----------------------

Savoir :

- . commander une équipe d'intervention ;
- . estimer les risques en cas d'intervention ;
- . prendre une décision rapide ;
- . connaître le matériel de lutte contre le feu ;

Rappeler les procédures de sécurité particulières à l'entreprise

THÉORIE :

La partie théorique a pour objectif de rappeler aux chefs d'intervention les connaissances nécessaires aux interventions et est réalisée en fonction des connaissances initiales des stagiaires.

Afin d'être adapté aux besoins de l'entreprise, un échange préalable sur les procédures et règles d'intervention en vigueur dans l'entreprise est préférable.

- L'incendie, l'explosion (LIE, points éclair...)
- Les appareils respiratoires isolants
- Les appareils de détection, les installations automatiques
- Les moyens hydrauliques d'extinction
- La marche générale des opérations
- La gestion de l'équipe d'intervention (relations, commandements...)
- La relation avec les autres acteurs de l'entreprise (hiérarchie, secours extérieurs...)
- Les moyens de communication (radios, téléphones...)
- Méthodologie de l'accueil des secours extérieurs
- Plan et supports d'aide à l'intervention

PRATIQUE :

- Mise en application des procédures et règles théoriques avec l'intervention sur des feux réels dans notre bâtiment feu.
- Les scénarios seront adaptés au risque de l'entreprise et pourront être définis au préalable si nécessaire:
 - o feu d'hydrocarbures
 - o feu de solvants
 - o feu de gaz
 - o feu dans réservoir
 - o intervention dans cuve, dans galerie technique
 - o recherche de victime
 - o accès par crinoline
 - o etc...